

**Procès-verbal de la réunion n° 13 du Conseil d'Administration du 17 mai 2010**

**Présents :** Mr. JP. Delchef (Président), Mmes D.Doyen, D. Sonveaux, Mrs J. Ringlet (Vice-Président), A. Geurten, A. Kaison, J. Monsieur, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (Secrétaire général)

**Excusé :** F. Charneux (décès dans la famille), M. Collard (raisons médicales)

La réunion débute à 18h00.

**Avant d'entamer ses travaux, le conseil d'administration tient vivement à féliciter Mr Cyriel Coomans, président la FRBB pour sa troisième réélection au conseil d'administration de FIBA Europe**

**1.Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 avril 2010**

Le procès-verbal de la réunion du 26 avril 2010, tel que publié sur le site le 30 avril 2010 est approuvé à l'unanimité par les membres du CDA, avec un petit commentaire de D. Sonveaux concernant un mot manquant au point 4.5 : 1<sup>ère</sup> phrase.... **qui** ont été présentés .....

**2. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 26 avril 2010**

7.11. Demande de dérogation pour un joueur pupille

*Suite au mail reçu, le président propose d'analyser le dossier plus en profondeur et il est demandé une petite enquête supplémentaire. A. Kaison est chargé de collecter les informations.*

Les informations sont toujours manquantes à ce jour.

7.12. Exercice du droit de réponse demandé par le groupe des parlementaires du Hainaut

*Les membres du CDA décident de charger le Président et le secrétaire général d'élaborer un droit de réponse via le président du groupement des parlementaires du Hainaut.*

Dossier toujours en cours – Voir avec F. Appels qui a élaboré un projet de réponse. Bien faire attention au délai de réponse à respecter.

9.1. Adéquation des calendriers nationaux, régionaux et provinciaux

*Il est demandé au département compétition de prendre contacts avec les comités provinciaux et de leur transmettre les numéros de grille qui seront utilisés pour la confection du calendrier 2010 –2011.*

Les différents CP les ont reçus.

9.2. Commission d'avis pour les clubs désirant participer aux compétitions Ligue 1 et ligue 2 féminines

*Création d'un comité d'avis pour examen des dossiers présentés par les clubs.*

*Les membres du CDA décident de n'autoriser qu'une personne par club pour faire partie de ce comité.*

*De plus, ils nomment, à l'unanimité, Monsieur José NIVARLET représentant du CDA dans ce comité.*

Deux personnes parmi les clubs seront désignées pour faire partie de ce comité. Un courrier sera expédié aux différents clubs qui ont présenté deux candidats.

#### **14. Divers**

*Lucien LOPEZ : signale les problèmes rencontrés dans la liste des signataires du club Tournai Mini qui pourrait conduire à l'arrêt du club. Bernard SCHERPEREEL prendra les informations auprès du club et fera rapport.*

Le problème a été réglé par B. Scherpereel et le club peut continuer à fonctionner avec un nouveau comité.

### **3. Assemblée générale du 12 juin 2010**

#### **3.1. Ordre du jour**

Les membres du Conseil d'Administration parcourent et commentent les différents points de l'ordre du jour

#### **3.2. Approbation des rapports du conseil d'administration et des départements**

Les membres du Conseil d'Administration parcourent et commentent les différents rapports présentés par les responsables des départements.

### **4. Gestion du personnel**

#### **4.1. Dossier de Monsieur Slangen**

A ce jour, toujours aucune nouvelle de la part du Conseil de l'intéressé.

#### **4.2. Engagement pour une durée déterminée collaborateur pour le centre de formation pendant les vacances scolaires**

La direction technique sollicite une aide logistique pendant les vacances scolaires pour la gestion des équipes nationales de jeunes, la gestion des stages des équipes du centre de formation et la préparation de la rentrée de septembre 2010.

Demande 9 à 10 heures par semaine

Les membres du CDA marquent leur accord pour l'engagement d'un ¼ pendant les 2 mois de vacances. Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision.

#### **4.3. Démission de Mr Eric Lonneux, responsable éducateur**

Un courrier recommandé nous est parvenu ce jour. Préavis de 3 mois à dater du 1<sup>er</sup> juin 2010 (→ fin août 2010). Le Conseil d'Administration prend acte et remercie Eric pour les services rendus au sein de l'AWBB.

#### **4.4. Modalités de remplacement de Mr Eric Lonneux**

Le CDA décide de faire appel à candidature via la newsletter. Le Directeur Technique établira le profil du futur candidat.

Le responsable du département, le Directeur technique et le Secrétaire général établiront les modalités de recrutement.

#### **4.5. Fixation d'une date d'une réunion du CDA pour le règlement des différentes questions du personnel**

Sur proposition du président, le conseil d'administration se réunira le 31 mai 2010 à 18 heures à Jambes pour traiter les différentes questions du personnel.

## 5. Exercices des compétences administratives du conseil d'administration

### 5.1. Application de l'article 74bis/province de Liège

Les membres du Conseil d'Administration confirment les termes de la consultation écrite du 09 mai 2010 et approuvent à l'unanimité les mandats confiés aux personnes élues au CP lors de l'assemblée générale de la province de Liège du 7 mai 2010.

### 5.2. Composition des staffs des équipes nationales jeunes

Les membres du CDA prennent connaissance et approuvent les propositions des directions techniques VBL & AWBB.

BNT jeunes

#### Garçons

	U16	U18	U20
<b>HC</b>	Vincent Bouffieux <b>AWBB</b>	Etienne Louvrier <b>AWBB</b>	Paul Vervaeck <b>VBL</b>
<b>AC</b>	Olivier Foucart <b>VBL</b>	Pieter Pas <b>VBL</b>	Laurent François <b>AWBB</b>
<b>MAN</b>	Vincent Stavaux <b>AWBB</b>	Laurent Costantiello <b>AWBB</b>	Eddy Swaeb <b>VBL</b>
<b>18è</b>	J.Ringlet <b>AWBB</b>	Raphaël Obsomer <b>AWBB</b>	Pascal Angilis <b>VBL</b>
<b>KINE</b>	Maxence Gillet <b>AWBB</b>	Charles Scheerlinck <b>AWBB</b>	Fabian Dandois <b>AWBB</b>
<b>MEDECIN</b>		<b>AWBB</b>	

#### Filles

	U16	U17	U18	U20
<b>HC</b>	Daniel Goethals <b>AWBB</b>	Daniel Goethals <b>AWBB</b>	Sven Van Camp <b>VBL</b>	Benny Mertens <b>VBL</b>
<b>AC</b>	Hamady Ly <b>VBL</b>	Daphné Van Dessel <b>VBL</b>	Stephan Baczai <b>AWBB</b>	Michel Bechoux <b>AWBB</b>
<b>MAN</b>	Hendrickx Eddy <b>VBL</b>	Eddy Hendricks <b>VBL</b>	Serge Kovaleni <b>VBL</b>	Gerard Besson <b>AWBB</b>
<b>18è</b>	J Nivarlet <b>AWBB</b>	Sven Van Camp <b>VBL</b>	<b>VBL</b>	Stephan Baczai <b>AWBB</b>
<b>KINE</b>	Stéphanie Fontana <b>AWBB</b>	Laetitia Duchesne <b>VBL</b>	Laetitia Duchesne <b>VBL</b>	<b>VBL</b>

Jose Nivarlet accompagnera les U16 filles, tandis que Jacques Ringlet est désigné pour accompagner les U16 garçons.

En ce qui concerne les matchs amicaux des équipes nationales, principalement les U20, Aline Degueldre sera la coordinatrice, notamment en ce qui concerne les contacts avec le département arbitrage pour la désignation des arbitres.

### 5.3. Trophée Fair-play 2010

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des candidats et, en adéquation avec le Panathlon, prendront la décision le 7 juin prochain.

### 5.4. Modalités de rapprochement Castors Braine (matricule 1983) – Castorettes de Braine (0130)

A l'origine, les deux clubs provenaient d'un même club qui décida de procéder à la séparation des sections masculine et féminine et, qui pour des questions de synergies et d'économies d'échelle, souhaite, aujourd'hui un rapprochement. Il s'agit donc d'une demande qui pourrait s'appréhender dans le cadre de l'application de l'article

PA 83 mais dans l'autre sens. Dès lors le Conseil d'administration estime que ce rapprochement n'est pas incompatible avec l'esprit de l'article et marque son accord, à l'unanimité sur ce projet de cette nouvelle association. De plus, il constate qu'il n'y aura aucune influence négative en ce qui concerne les compétitions et sur les droits sportifs des autres clubs de l'AWBB.

#### 5.5. Acceptation de nouveaux clubs

Le conseil d'administration se réjouit de la création de ces 3 nouveaux clubs, félicite les dirigeants qui se lancent dans cette nouvelle aventure et les assure de leur soutien.

Bulls Basket Philippeville – 2667 (Namur)  
Femina Rapido Thuin – 2668 (Hainaut)  
ASBL Great Garlic – 2669 (BBW )

#### 5.6. Démission de clubs

Le conseil d'administration acte la démission des clubs suivants et remercie les dirigeants pour les services rendus à la cause du Basket-ball

BC Fontaine - 2658 (Hainaut)  
BEL Chapelle – 2637 (Hainaut)

### **6. Exercice des compétences judiciaires du conseil d'administration**

#### 6.1. Dossier RPC Schaerbeek

Le jugement du désistement d'instance nous est parvenu du Tribunal. Le dossier revient donc dans le cadre de la procédure judiciaire générale de l'AWBB. Le CDA a demandé au Procureur de reprendre le dossier pour le traiter.

#### 6.2 Membres Ad Hoc

##### 6.2.1. Nomination de Simon DIERGE en qualité de membre ad hoc du Conseil Judiciaire d'Appel du 08.05.2010

Comme suite à la demande du Procureur régional, Le Conseil d'Administration décide de ratifier la proposition de nomination de l'intéressé comme membre ad hoc afin de siéger au conseil repris sous rubrique.

A ce propos, J. Ringlet demande s'il n'y a pas moyen de simplifier la procédure qui est assez lourde. Ce point sera examiné prochainement.

#### 6.3 Candidature de Monsieur DELIEGE

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance d'un courrier du Club de Theux proposant la candidature de Monsieur José DELIEGE pour siéger au Conseil Judiciaire d'Appel. La demande est transférée au Procureur pour suivi du dossier.

#### 6.4 Renominations

Suivant la proposition du Procureur, les membres du Conseil d'Administration marquent leur accord pour la renomination des membres cités ci-après :

#### APRES 5 ANS

LUXEMBOURG : HERMAN Guy  
LIEGE : FRANCOIS Michel

APRES 1 AN DE STAGE

HAINAUT : DELRUE Isabelle  
 LIEGE : BENES Alphonse  
 B.B.W : LEPAIN Thierry  
 NAMUR : MOTTIAUX Serge

UN AN POUR + 70 ANS

HAINAUT : REMY André (05.03.1931)  
 NAMUR : DIERGE Simon (19.03.1937)  
 TANNIER Jacques (31.10.1936)  
 HOUGARDY Marcel (17.04.1940)

**7. Préparation de la saison 2010 -2011**7.1. Commission d'avis pour les clubs désirant participer aux compétitions Ligue 1 féminine

La commission sera composée de José Nivarlet, Cathy Populaire + 2 deux personnes parmi les clubs seront désignées pour faire partie de cette commission. Un courrier sera expédié aux différents clubs qui ont présenté deux candidats.

7.2. Modalités pour l'organisation de la ligue 1.

Etant donné qu'il s'agit d'une compétition qui sera officialisée par l'AWBB, la gestion du calendrier et des modifications est confiée au département championnat. La compétition est, par conséquent, intégrée aux autres compétitions avec le respect intégral des statuts AWBB.

Actuellement, 6 clubs sont recensés : Sprimont (2 équipes), Libramont, Ixelles, Monceau, Castorettes,

7.3. Volet financier de la R 2 messieurs (arbitrage, licence collective, droit d'inscription)

Sur proposition du trésorier général, les membres du Conseil d'Administration décident de fixer les différents montants pour les divisions régionales 2 Messieurs comme ci-après :

Frais d'arbitrage :	28 €
Licence collective :	3.000 €
Droit d'inscription :	125 €

Ces montants seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 12 juin 2010.

7.4. Animation 3 contre 3

Un document sera rédigé à l'attention des clubs qui se rendront aux assemblées provinciales.

7.5. Compétition loisirs

Le principe : donner une porte ouverte aux personnes qui ont envie de jouer sans les tracasseries et les frais inhérents aux équipes qui disputent des compétitions de montée et descente.

Création d'une liste PC53 "loisirs" sur laquelle seraient repris les joueurs :

- Qui ne jouent qu'en compétition "loisirs"
- Qui seraient affiliés + assurés à l'AWBB
- Qui ne compteraient pas pour les indemnités de formation
- Pas de licence technique pour les coaches
- Les matchs se disputeraient sans arbitres

- Pas de calendrier particulier, simplement avertir les CP

## 7.6 Dates de réunion calendrier (départements championnat – Coupes – Arbitrage)

Le président insiste pour qu'une réunion pour l'organisation du championnat 2010-2011 – championnat – coupe – arbitrage soit planifiée dans les meilleurs délais.

## 7.7 Dossier Ganshoren - Demande du CP BBW

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la demande du comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon qui souhaite organiser le championnat de division 1 provinciale dames à 15 équipes la saison prochaine compte tenu de la dégradation du club de Ganshoren.

Après avoir examiné tous les éléments du dossier, les membres du CDA décident que le CP BBW peut organiser une compétition à 15 équipes en division 1 dames pendant la saison 2010-2011.

## 7.8 Montants de R2 et R1 dames

Le Conseil d'administration prend acte du renoncement du Royal Ixelles et des circonstances qui l'incitent à ne pas disputer le match de barrage appelé à désigner le montant supplémentaire en R1. ABC Péronnes est donc montant en R1.

Aucun frais ne sera imputé au Royal Ixelles.

## 8. Rapport du secrétaire - général

### 8.1. Modalités de réalisation des licences avec photos (documents 9)

Après avoir examiné le document rédigé par le secrétaire général, le conseil d'administration fixe les modalités de réalisation des licences avec photos comme suit :

**Rappel** : Photos **souhaitées** pour la saison 2010-2011, **obligatoires** pour la saison 2011-2012.

Dates limites pour la transmission des photos :

Pour la saison prochaine : **25 juin 2010** - Pour la saison 2010-2011 : **le 31 janvier 2011**.

Les nouvelles demandes d'affiliation doivent être accompagnées de photos.

Les photos devront être renouvelées tous les 3 ans pour les jeunes et 5 ans pour les joueurs de plus de 18 ans.

À partir de **2011-2012**, tout joueur qui ne présentera pas de licence avec photo ne pourra participer à une rencontre de championnat ou coupe, ou tout match organisé sous le couvert de l'AWBB.

Les arbitres auront pour mission de vérifier les licences avec photos dans le vestiaire **AVANT** le match.

Les arbitres et ayants droit devront fournir une photo au secrétaire de leur club.

A titre préalable, il conviendra d'apporter des modifications statutaires aux PA92 & PC16 à l'AG de juin 2010 pour que celles-ci entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

### 8.2. PM 12 (indemnités de formation)

Malgré une dernière actualisation le conseil d'administration constate que les montants des indemnités de formation repris ne sont pas toujours exacts. La société Infomat met tout en œuvre actuellement pour remédier à la situation, car la fiabilité du système est mise en doute.

Sur proposition du président, le conseil d'administration décide que la période d'annulation des mutations sera prolongée jusqu'au 30 juin 2010, pour autant que la réclamation ne porte que sur le montant erroné de l'indemnité de formation. Entre-temps, les informations peuvent être prises au secrétariat général.

## **9. Rapport du trésorier général**

### 9.1 Liste des clubs en défaut de paiement à la date du 17 mai 2010

Les membres du CDA prennent connaissance de la liste des clubs en défaut de paiement communiquée par la trésorerie.

### 9.2. Situation financière des départements au 30 avril 2010

Les membres du CDA ont reçu de la trésorerie la situation financière de leur département au 30 avril 2010.

### 9.3. Modalités de gestion des abonnements Mobistar

Une description de fonction (profils) est nécessaire pour pouvoir déterminer les montants maximum autorisés.

## **10. Départements**

### 10.1. Département Arbitrage

#### 10.1.1. Classement des arbitres nationaux

Le tableau du classement des arbitres nationaux est parcouru et approuvé par les membres du CDA.

Il sera publié sur le site de l'AWBB.

#### 10.1.2. Application de l'article PC 9 §2 pt 3 pour la saison 2010-2011 (12)

La proposition du département est approuvée, à l'unanimité, par les membres du Conseil d'Administration.

Le département fixe le nombre de matchs de jeunes exigé pour être reconnu durant la saison 2010-2011 comme arbitre régional ou national AWBB est fixé à deux désignations par mois

Il sera rappelé aux convocateurs des compétitions régionales jeunes que la priorité doit être accordée dans les désignations aux arbitres régionaux ou nationaux AWBB.

#### 10.1.3. Application des nouvelles règles FIBA

A la question de J. Monsieur de savoir si le tracé de l'arc défensif sera d'application, la réponse est affirmative.

### 10.2. Département Championnat

#### 10.2.1. Résultats des play-off régionaux

Champions régional Messieurs série A : Stambruges – Série B : Nivelles

Champion régional 1 Dames : RCS Natoye

Champions régional 2 dames : série A : Haneffe – Série B : Spirou Monceau

#### 10.2.2. Calendrier définitif des divisions régionales pour la saison 2010-2011

Toujours en cours. Il est largement débattu de la situation géographique des clubs et la réflexion sera poursuivie.

### 10.3. Département de haut niveau

#### 10.3.1. Situation des effectifs pour la saison 2010 – 2011

Le responsable du département communique la situation à ce jour:

Garçons : 4 joueurs quittent le CRF = 17 qui restent + 6 nouveaux = 23 dont 17 pour l'équipe de cadets

Filles : - 4 filles qui quittent + 7 qui arrivent = 13 pour l'équipe R1 dames

### 10.3.2. Composition du staff sportif pour la saison 2010 -2011

Frédéric Wilmot est responsable garçons et Cathy Populaire est responsable filles.

Gauthier Nicaise conditionnement physique

Coach garçons : Vincent Bouffioux Assistant : Guillaume Scory

Coach Filles : Daniel Goethals Assistant : Pierre Cornia

Le conseil d'administration approuve la composition du staff sportif telle que proposée.

### 10.4. Département détection et sélection

La question de savoir si un joueuse évoluant à l'étranger peut être reprise en sélection provinciale fera l'objet d'un examen complémentaire à la lumière des précédents et de la réglementation FIBA.

## **11. Nouvelles de la FRBB**

### 11.1. Prise de connaissance du procès-verbal de la réunion du CDA du 3 mai 2010.

Les membres du CDA ont pris connaissance du PV de la réunion du 3/5/2010

### 11.2. Projet compétition espoirs de la BLB

L'AWBB, la VBL et BLB ont débattu, de manière constructive mais avec chacune des prises de position claires, du projet de compétition espoirs présenté par la BLB et sont arrivées à l'accord suivant :

#### **Généralités**

Il est opté de lancer une forme de compétition espoirs dès la saison 2010-2011 en tenant compte le plus possible des dispositions statutaires actuelles et aux conditions reprises ci-dessous

- L'accord pour le lancement en 2010-2011 du projet est lié aux discussions ultérieures qui doivent affiner le concept pour 2011-2012.
- L'intention est de fixer les grands principes du développement futur de cette compétition pour 2011-2012 d'ici le 30 juin 2010.

Les résultats et les modifications liées aux dispositions statutaires seront alors soumis aux Assemblées générales de l'AWBB et de la VBL de novembre 2010 et mars 2011. Les modifications aux articles des statuts de la FRBB devront être présentées, le cas échéant, lors d'une Assemblée générale extraordinaire en décembre 2011.

#### **La formule de compétition**

##### ***Pour la saison 2010-2011 :***

- création d'une division de juniors nationaux à laquelle seuls les clubs de la BLB peuvent participer ;
- la division reçoit la dénomination de « Belgian développement League »
- l'organisation et la gestion de cette division relèvent de la compétence du département compétition nationale, c'est-à-dire le forum structuré en commun par la VBL et l'AWBB pour la gestion des compétitions nationales, auquel s'ajoute pour l'occasion une personne désignée par la BLB qui devra harmoniser la

communication entre les clubs participants et le département. Cette personne participera à toutes les réunions et prises de décisions dans cette compétition spécifique. Les responsables de calendrier du département tiendront compte, dans la mesure du possible avec les desiderata des clubs de N1, N2 et N3 afin de garantir le bon déroulement de la Belgian Development League.

- Cette division de juniors relève des dispositions des statuts et des règlements actuels de la FRBB en ce qui concerne les séries nationales et des dispositions pertinentes des règlements de l'AWBB et de la VBL en ce qui concerne les qualifications des jeunes joueurs.
- Les catégories d'âge telles que définies par l'AWBB et la VBL pour les divisions juniors sont d'application, exception faite que 2 joueurs nés en 1988 peuvent être alignés.

Les membres du Conseil d'Administration marquent leur accord sur le projet présenté.

### 11.3. Proposition de modification de l'article PCD 138

Après un débat sur plusieurs propositions présentées, les membres du Conseil d'Administration s'accordent, à la majorité, pour maintenir les modalités en vigueur lors de la saison 2010 -2011, c'est-à-dire la qualification d'un nombre indéfini de joueurs, sans limite d'âge, pouvant être alignés en séries nationales, l'objectif étant de ne pas défavoriser les équipes AWBB.

Le texte définitif sera établi avec concertation avec la VBL

### 11.4. Proposition de modification de l'article PCD 142

Le conseil d'administration décide de présenter une modification statutaire afin de garantir la priorité de la Coupe AWBB sur les rencontres nationales.

## **12. Divers**

J.Ringlet relève le faible taux de présence des clubs AWBB aux festivités organisées pour les équipes championnes au Carré à Willebroek le 16 mai 2010.

Le conseil d'administration tient à remercier le RCS Natoye pour sa présence.

J. Ringlet rappelle la journée de clôture du CRF qui aura lieu le jeudi 24 juin 2010.

Fin de la réunion : 23h20

Delchef Jean-Pierre  
Président

Lucien LOPEZ  
Secrétaire général